



## Communiqué de presse du lundi 30 mars 2020

### Une initiative inédite pour sauver le tissu économique de la Suisse

***L'Etat lance, ce lundi 30 mars 2020, une initiative inédite dans le contexte de la crise du coronavirus, avec la Chambre de commerce d'industries et des services de Genève (CCIG), la Chambre de l'économie sociale et solidaire (APRÈS-GE) et la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève). Son objectif est d'obtenir du Conseil fédéral une extension des mesures de soutien à toutes et tous les indépendant-e-s du pays, ainsi qu'aux cadres dirigeants d'entreprises.***

Depuis les mesures de confinement prises par le Conseil fédéral pour protéger la population, les indépendant-e-s et les entreprises suisses font face à un effondrement de leur activité. Pour la plupart, l'impossibilité d'exercer leur activité en raison du coronavirus remet durablement en cause la viabilité de leur entreprise.

Le gouvernement suisse a déclenché un plan d'actions financier pour aider le tissu économique helvétique à surmonter les difficultés engendrées par le coronavirus. Mais une grande partie des indépendant-e-s de notre pays, soit un segment de la population active parmi les plus fragiles de notre économie, est exclue de ces mesures extraordinaires. Pourtant cette catégorie d'entrepreneur-e-s, dont dépend un nombre considérable d'emplois, représente 594'000 personnes en Suisse. Ces dernières seront surtout en première ligne pour préserver nos places de travail et relever l'économie helvétique de la période tourmentée qu'elle traverse.

### Une démarche qui relève du droit supérieur

"Il est primordial que la Confédération étende l'allocation perte de gain à tous les indépendant-e-s, c'est pourquoi nous devons nous unir", souligne M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du Département du développement économique (DDE). Aussi, l'autorité genevoise en charge de l'économie a proposé à la Chambre de commerce, d'industries et des services de Genève (CCIG), à la Chambre de l'économie sociale et solidaire (APRÈS-GE) et à la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève) de porter de concert une [initiative symbolique à l'attention de Berne](#). "Il faut relever le plafond d'aides octroyées sous forme de RHT aux dirigeant-e-s de PME", considère M. Blaise Matthey, directeur général de la FER Genève. Et son homologue de la CCIG, M. Vincent Subilia, d'insister: "Les PME sont la colonne vertébrale de notre économie, il est vital de les préserver."

Certes, le Conseil fédéral a réagi rapidement, en prenant des décisions sans précédent, mais ces mesures ne sont pas suffisantes, voire s'avèrent inaccessibles à une grande majorité d'indépendant-e-s. En effet, le Confédération a considéré que, sauf celles et ceux expressément répertorié-e-s dans l'ordonnance fédérale Covid-19, certain-e-s indépendant-e-s et PME n'avaient pas droit aux mesures d'aide, car ils/elles n'étaient pas touché-e-s directement par le confinement. "Cette interprétation est arbitraire", dénonce pour sa part APRÈS-GE.

L'interprétation de l'ordonnance fédérale est beaucoup trop restrictive pour sauvegarder l'activité de celles et ceux qui expriment pourtant le fondement de notre prospérité. C'est justement parce que toutes ces indépendant-e-s et ces entreprises constituent un tissu, dont les fils imbriqués sont autant d'acteurs économiques essentiels à notre canton, qu'ils sont tous touchés par le confinement. Il n'est dès lors plus envisageable de procéder par exclusion de calcul ou de leur faire porter l'entièreté du fardeau du risque en cette période de crise.

*Pour tout complément d'information:*

*Signez et faites signer l'IN "Covid-19: Pour une aide d'urgence aux indépendant-e-s et aux PME!"*

*Die IN selbst unterzeichnen und unterzeichnen lassen "Covid-19: Für eine Soforthilfe für Selbständige und Schweizer KMUs!"*

*M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, en contactant M. Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint, DDE, T. 079 416 84 10.*

*M. Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, T. 078 757 95 36.*

*M. Blaise Matthey, directeur général de la Fédération des entreprises romandes Genève, T. 079 628 11 91.*

*M. Antonin Calderon, responsable de pôle à la Chambre de l'économie sociale et solidaire, T. 078 812 94 81.*